MUNICIPALITÉ
DE Saint-Valère

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 5 mai 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2025-05-133 / ACHAT ABONNEMENT CANVA**

Sur la proposition de le conseiller Guy Dupuis et appuyé par la conseillère Claudia Quirion et résolu :

D'ACHETER un abonnement à canva pour les employés du bureau municipale qui on a travailler avec la confection d'image pour les affiches, le journal etc;

QUE le coût de 150$ pour un abonnement pour l'année serait le mieux pour l'utilisation que nous voulons faire;

Adopté à l'unanimité.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **7 mai 2025.**

Annick Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim